



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Marin – Centre de Santé Grâce, médecine traditionnelle chinoise Tous les bienfaits de l'acupuncture à portée de main



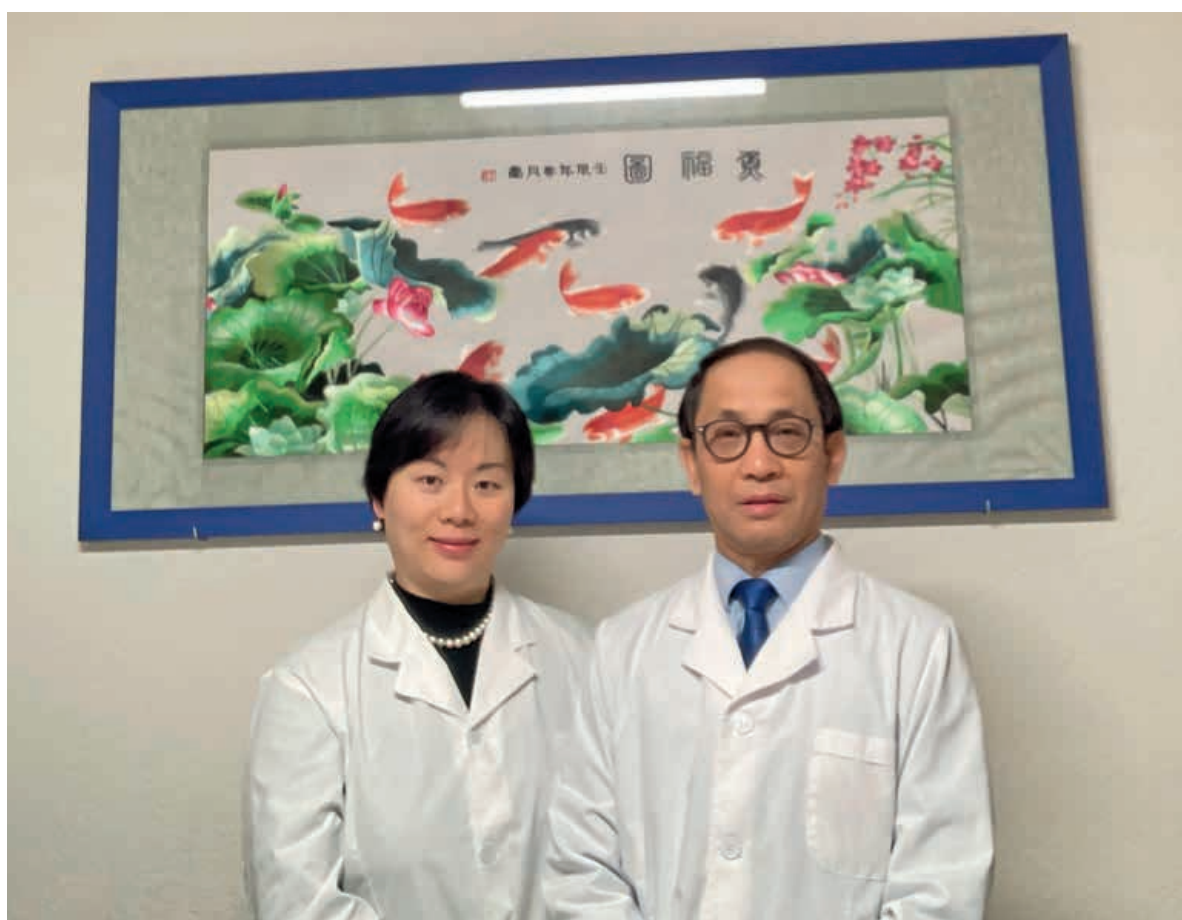
Massages bien-être
Soins esthétiques

Soins d'Auric

**Déplacement
à votre domicile**

076 239 82 26

www.soins-daure.ch



Jiyong Wu, né dans une famille de médecins traditionnels chinois, bénéficie aujourd'hui d'une riche expérience de plus de 30 ans. Sa femme, Ling Fan, a également obtenu son doctorat en médecine traditionnelle chinoise. Elle a traité avec succès plus de 40'000 cas. Alliant différentes pratiques dont l'acupuncture et la moxibustion, ces deux spécialistes mettent tout en œuvre pour trouver la solution qui vous convient et vous permettent de retrouver bien-être et santé. A lire en page 9.

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

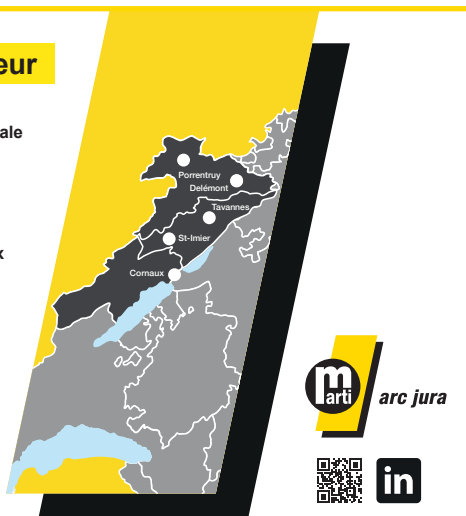
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



Marti arc jura



messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Imprimer

c'est chez Messeiller!


impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant




Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Pesieux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM

AVIS OFFICIELS des communes



Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme
Notre action – votre mobilité



Spécialement conçus pour les personnes qui ont déjà chuté ou qui craignent de chuter, les cours sont animés par une physiothérapeute spécialement formée à la prévention des chutes et une diététicienne.


Prévention des chutes
« Equilibre au quotidien »

Si le risque de chute augmente avec les années, on peut l'éloigner en développant un comportement adéquat, un sens de l'équilibre, une démarche assurée et la confiance en soi. Au programme :

- Développement de l'équilibre et de la force
- Entraînement des compétences « double tâche »
- Exercices pour se relever du sol
- Exercices de marche à l'intérieur et à l'extérieur
- Conduite à observer en cas de risque de chute
- Conseils pour une alimentation adaptée

Saint-Blaise	Neuchâtel
Centre Holys Rue des Bourguillards 7	Studio Le Lokart Rue de la Treille 4
Mardi de 13h30 à 14h30	Mardi de 13h45 à 14h45
7 – 14 – 21 – 28 mars, 4 avril 2023	23 – 30 mai, 6 – 13 – 20 juin 2023

Tarif : Fr. 120.- pour 5 séances d'une heure

Avec l'aimable soutien du service de la Santé publique  ine.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Renseignements – Inscription : Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme
Tél. 032 913 22 77 – www.ligues-rhumatisme.ch/ne



Journée Mondiale de Prière
Célébration œcuménique
à la Chapelle des Dix-Mille Martyrs
Le Landeron, vendredi 3 mars 2023 à 19 h. 30



TAÏWAN

J'ai entendu parler de votre foi.

Lettre de Paul aux Ephésiens
1: v. 15-16

Aimer - Parler - Prier - Ecouter - Entendre - Reconnaître - Rencontrer
Remercier - Avancer - Se réjouir - Découvrir - Persévérer

SAINT-BLAISE



HORAIRE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES DU 1^{ER} MARS

Durant les vacances scolaires du 1^{er} mars, soit du 27 février au 3 mars 2023, les horaires de l'administration communale seront les suivants:

Du lundi au vendredi: 8h30 - 12h00

Fermeture tous les après-midi

De plus, **le mercredi 1^{er} mars**, en raison de l'instauration de la République de Neuchâtel, **l'administration sera fermée toute la journée.**

Réouverture selon l'horaire habituel dès le lundi 6 mars 2023.

10 ET 11 MARS

PORTES OUVERTES

CONCOURS
1^{ER} PRIX: CASQUE
D'UNE VALEUR DE
CHF 339,00

10% SUR LES VÉLOS NEUFS
+ DIVERSES PROMOTIONS

CHEZ LOCOEMOTION

SPÉCIALISTE DU VÉLO ÉLECTRIQUE

Av. Soguel 8a
2035 Corcelles
Tél 032 861 49 61
www.locoemotion.ch

10 mars : 9h00 - 18h30
11 mars : 9h30 - 16h30

VENDREDI PETITE COLLATION !
SAMEDI SOUPE AU FEU DE BOIS!

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha et Annalisa Galasso, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.03. au 03.04.2023

Publication FAO n° 09

Dossier SATAC n°: 114017

Parcelle(s), coordonnées: 3771 – Cornaux; 1209451/2568889

Situation: Sur Poncel; La Ronde-Fin 20

Description de l'ouvrage: Transformation d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G/CORN

Requérant(s): Swisscom (Suisse) SA, 1701 Fribourg

Auteur(s) des plans: Cablex AG, Freilagerstrasse 40, 8047 Zürich

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone industrielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Au bénéfice des droits acquis (hauteur)

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 27 février 2023

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX RUE DU VIGNOBLE

TRAVAUX DE FINITION EN SUPERSTRUCTURE:

- Il n'y aura pas de fermeture de route pour le moment, les travaux consistent à la pose de pavés de bord ainsi que la pose de divers caniveaux, finitions dans les chambres de contrôle. Quelques perturbations peuvent néanmoins se produire au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Parking et accès véhicule entre Vignoble 7 à 15 impacté dès le **6 février 2023** pour la pose de caniveaux et de pavés.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur la rue du Vignoble.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications de planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



PERTURBATION DU TRAFIC ROUTIER AU CHEMIN DES ROCHETTES

En raison de la remise en état du réseau électrique suite à la panne du 23 janvier dernier le chemin des Rochettes sera ponctuellement fermé à la circulation et ceci dès le lundi 6 mars 2023 et pour une durée d'environ 2 semaines.

Nous remercions les habitants et la population de leur compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



INFORMATION A LA POPULATION

A partir du 7 mars prochain, une étude hydrogéologique visant à estimer le lien potentiel entre l'ancienne butte de tir de Saint-Blaise et plusieurs captages d'eau potable va débiter.

A cette date, différents traceurs seront injectés aux abords de la butte de tir, et une surveillance des eaux sera effectuée jusqu'à début avril afin de détecter la présence éventuelle des traceurs.

Les traceurs injectés sont totalement inoffensifs pour l'homme et l'environnement.

En principe, aucune trace visible ne devrait être retrouvée au robinet.

Il ne peut cependant être totalement exclu que l'eau soit teintée en jaune-verdâtre fluo pendant une certaine période, la période la plus à risque étant du 10 au 19 mars.

L'eau peut être consommée sans restriction durant cette période.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



HORAIRE D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront exceptionnellement fermés le **vendredi 17 mars 2023.**

CORNAUX



CHANTIER DU CAD - CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA CHAUSSEE

Réalisation du chauffage à distance (CAD) sur la route de Clos St-Pierre à Cornaux
A partir du 1^{er} février 2023, et pour une durée approximative de 1 mois (selon conditions météo et éventuels imprévus).

Fermeture d'un tronçon de route au Clos St-Pierre (Cornaux)

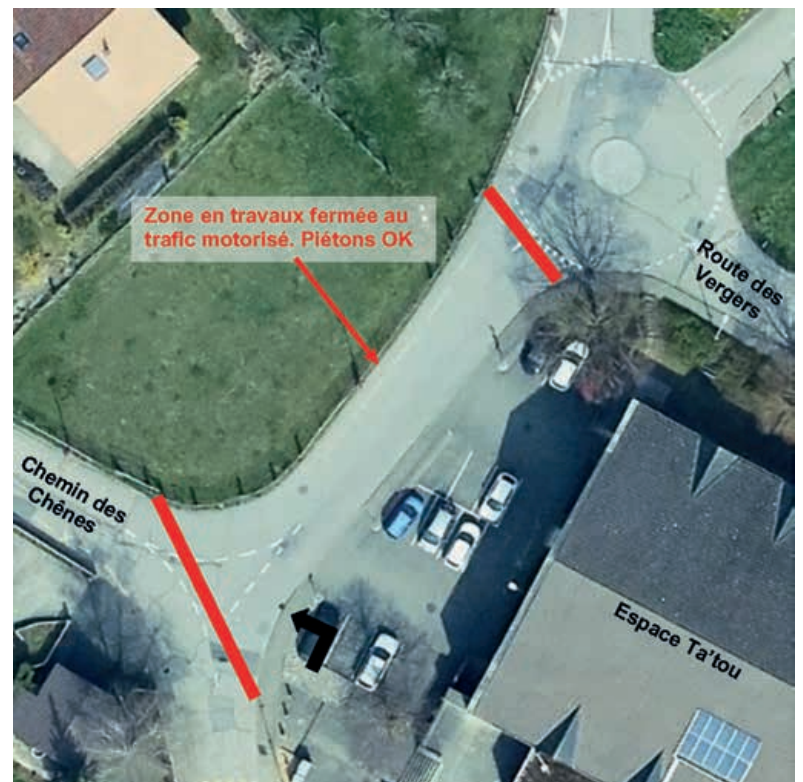
Nous vous informons que dans le cadre de la réalisation du chauffage à distance au Clos St-Pierre, la liaison «Clos St-Pierre / Route des Vergers» sera fermée au trafic.

Le parking «nord» de l'Espace Ta'tou sera fermé. L'accès est maintenu pour les piétons.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Merci pour votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



TRAVAUX DE RÉFECTION AUX JARDILLETES EST

Nous vous informons que des travaux de réfection totale de la chaussée des Jardilletes Est (voir plan), y compris les infrastructures souterraines auront lieu du 6 mars au 30 avril 2023.

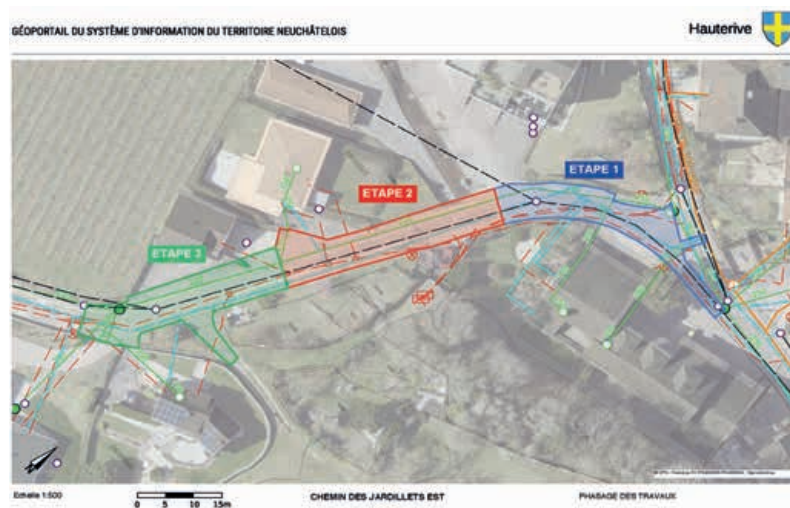
Pendant la première phase des travaux, le trafic sur cet axe sera totalement fermé à la circulation de transit. Ceci est également valable pour les parents qui emmènent leurs enfants à la Souris Verte. Dès lors, une déviation sera mise en place par la Rue de la Rebatte et via le Chemin de l'Abbaye (voir plan ci-dessous).

Toutefois, une autorisation spéciale sera accordée seulement aux riverains-nes qui pourront emprunter une partie de cet axe afin de regagner leurs places de parc privées. Aucune autre dérogation ne sera délivrée.

Les informations complémentaires concernant les phases deux et trois des travaux seront communiquées ultérieurement.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Hauterive, le 24 février 2023



eligreen
Vos énergies renouvelables

L'énergie solaire, pourquoi pas chez vous ?

www.eligreen.ch 032 843 27 90
Rue du château 17 2022 Bevaix

HAUTERIVE



AUX HABITANT·E·S DE LA COMMUNE D'HAUTERIVE

INVITATION Le mercredi 15 mars à 19h30 à halle de Gymnastique du Centre Sportif d'Hauterive.

Séance de présentation et d'information sur le projet de chauffage à distance de l'Entre-deux-Lacs «CAD E2L» et travaux futurs.

Quels sont les avantages de ce projet ? Quel sera son impact sur votre quotidien ? Pour en savoir plus, la commune d'Hauterive et Groupe E vous invitent cordialement à une séance de présentation et d'échanges.

Initié en 2018 par la commune de Cornaux, activement soutenu par les communes de Cressier, La Tène et par le service de l'énergie et de l'environnement (SENE) du canton de Neuchâtel, ce projet de chauffage à distance de l'Entre-deux-Lacs, développé par Groupe E, promet d'avoir un impact durable sur la vie de notre région et la commune d'Hauterive

Cette installation permettra aux habitations, bâtiments communaux et établissements industriels de profiter d'une solution de chauffage novatrice, aussi économique que fiable. Elle apportera une réponse concrète aux défis énergétiques et écologiques que le canton entend relever et augmentera l'autonomie énergétique de notre pays.

En outre, en valorisant les rejets thermiques de la raffinerie VARO, ce réseau de chaleur contribuera de manière significative à réduire les émissions de CO₂ de notre communauté.

Accueil et présentations :

- Mot de bienvenue et introduction par les Autorités communales
- La solution écologique et locale présentée par Monsieur Marc-Hermann Schaffner, adjoint du chef de service au SENE
- Le principe de fonctionnement du chauffage à distance, les travaux et investissements nécessaires pour un raccordement présentés par Groupe E. Participation de John Rosengren (chargé développement d'affaires), Laurent Galley (account manager) et Mathias Lauper (conducteur de travaux)
- A vous la parole - Questions & réponses
- Clôture par les Autorités communales

Nous clôturerons cette soirée en partageant un moment de convivialité lors d'un apéritif.

Les Autorités communales se réjouissent de votre participation.

Vous pouvez consulter les détails du projet sur les sites internet suivants :

<https://www.entre-deux-lacs.ch> ou

<https://www.hauterive.ch/vie-quotidienne/services-industriels/ma-page>

HAUTERIVE



PRÉSENTATION PUBLIQUE DU NOUVEAU COMPLEXE SCOLAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes cordialement invités à une séance d'information concernant le nouveau complexe scolaire, en présence des architectes, le jeudi 16 mars 2023 à 20h00, dans la salle du BSP (Bâtiment des services publics), Rebatte 11 à Hauterive.

Une maquette sera exposée à cette occasion.

Cette présentation est destinée à toutes les personnes intéressées. Les architectes développeront le projet et pourront répondre à toutes les questions.

Entretemps, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 3 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale. Séance du Conseil général du 20 février 2023

Intitulé de l'arrêté:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 21'548'000.– TTC est accordé au Conseil communal pour la construction d'un nouveau complexe scolaire

Échéance du délai référendaire: Mercredi 5 avril 2023

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 6 mars au vendredi 10 mars 2023

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 14 mars 2023, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 8h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 3 mars 2023 au 3 avril 2023

Publication FAO n° 9

Dossier SATAC N° 115484

Parcelle(s) et coordonnées: 199 - Lignières; 1215591/2571304

Situation: Rue du Moulin Navilot 3a - Lignières

Description de l'ouvrage: Ajout d'une ouverture en façade, élargissement d'une porte existante et agrandissement de la place bétonnée

Requérant(s): Aurèle Hugues Chiffelle - Lignières

Auteur(s) des plans: Lauriane Noir-Wermuth, LB Planification Sàrl - Lignières

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 18.04.2012

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16a LAT; Art. 97 LAgr; Distance aux eaux; Distance à l'axe d'une route communale

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 3 mars 2023 fait foi.

LIGNIÈRES



AVIS AUX DETENTEURS DE CHIEN(S)

Les détenteurs de chien(s) qui n'ont pas reçu de facture pour la taxe 2023, sont priés de se présenter à l'administration communale pour déclarer leur animal, munis de sa pièce d'identification. Pour rappel, tout chien détenu sur le territoire communal est soumis à la taxe dès l'âge de 3 mois et doit spontanément être déclaré. Le montant de la taxe annuelle est de CHF 120.- par chien.

Vous êtes nouvellement détenteur d'un chien, il est nécessaire de vous faire enregistrer par votre Commune de domicile dans la banque de données AMICUS. Vos données d'utilisateur (ID personnel) et votre mot de passe vous seront ensuite envoyés par e-mail ou par courrier postal.

Les détenteurs de chien(s) se doivent également de notifier les événements suivants; décès de l'animal, changement de détenteur, directement sur le site internet www.amicus.ch, en se connectant au moyen des données reçues. Tout changement d'adresse ou de nom doit être annoncé à la Commune.

De plus, nous vous rappelons que les déjections canines doivent impérativement être ramassées car les chiens sont porteurs de parasites pouvant notamment être néfastes aux bovins et ceci également en hiver lorsque la neige recouvre les bordures de routes et les trottoirs. A cet effet, vous trouvez en page de couverture du mémo déchets 2023 l'emplacement des robidogs.

Par ailleurs, il est strictement interdit de laisser errer les chiens et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage.

LE CONSEIL COMMUNAL



Restaurant Camping de Lignières

**Samedi 4 mars
Dimanche 5 mars
Tripes à la Neuchâteloise**

Prix : 25.-

Nos spécialités :

- Fondues:
 - Chinoise et Vigneronne à gogo
 - Viandes poêlées, sauce café de paris
dès 2 personnes
 - Viandes sur ardoises
 - Filets de perches meunières
 - Fondue au fromage
 - Pizzas au choix
également à l'emporter
 - Assiettes pour les enfants

Chaque jour un menu différent à 16.50 CHF

**Ouverture restaurant dès le jeudi 2 mars 2023
de 8h jusqu'à la fermeture
Mardi et mercredi fermé**

**Ouvert 7 jours sur 7 dès le samedi 27 mai 2023
de 8h jusqu'à la fermeture**

Chemin du Grand-Marais 3 - 2523 Lignières
032 751 46 17

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: Administration communale de Cressier

Article cadastral n°: DP49, DP51, DP59, DP60, DP76, DP78, DP79, DP80 et BF 266

Situation:

Auteur des plans: Marc Arlettaz, sd ingénierie neuchatel sa, 2034 Peseux

Nature des travaux: Mise en séparatif PGEE et construction de réseaux (Argilles/Prélards/Gustave-Jeanerret/St-Martin)

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Distance à une route communale; distance à l'alignement; Espace réservé aux eaux; Zone de protection des eaux S2el

Particularité: périmètre archéologique

Dossier SATAC n°: 115314 Publication FAO n°: 8

Date du délai d'opposition: 27 mars 2023

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 3 mars 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.02.23 au 13.03.23 Publication FAO n° 6
Dossier SATAC n° 115524
 Parcelle(s) et coordonnées: 2536 - Marin - Epagnier; 1206690/2568136
 Situation: Epagnier; Rue Louis-Guillaume 9
 Description de l'ouvrage: Assainissement énergétique d'une toiture
 Requéran(t): Arlette Matthey, 2525 Le Landeron
 Auteur(s) des plans: Sébastien Droz-dit-Busset DH + associé, Russie 2, 2525 Le Landeron
 Demande de permis de construire: Sanction minime importance
 Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995
 Autorisation(s) spéciale(s): Travaux sur immeuble mis sous protection
 Particularités: Périmètre de plan de site, bâtiment de 1^{ère} catégorie
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.02.23 au 13.03.23 Publication FAO n° 6
Dossier SATAC n° 115502
 Parcelle(s) et coordonnées: 1034 - Marin - Epagnier; 1206599/2566772
 Situation: Marin; Chemin du Puits 6
 Description de l'ouvrage: Création de deux fenêtres rampantes en toiture
 Requéran(t): Robert David et Lydia Ward, 2074 Marin-Epagnier
 Auteur(s) des plans: Mikael Monteserin, Schwab-System, John Schwab SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen
 Demande de permis de construire: Sanction définitive
 Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995
 Autorisation(s) spéciale(s): Art. 10.01.12.5 RAC (tabatières)
 Particularités: Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT; Bâtiment de catégorie 2 selon plan de site
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 23 FÉVRIER 2023

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
 Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté concernant la révision partielle du règlement de police (RPol)
2. Arrêté adoptant le règlement du fonds des ports
3. Arrêté concernant les jetons de présence, vacations et honoraires des membres des autorités communales
4. Arrêté concernant un crédit supplémentaire de 60'000 francs au budget 2023 pour financer l'adaptation des jetons de présence, vacations et honoraires des membres des autorités communales

Échéance du délai référendaire: mercredi 12 avril 2023 Le Conseil communal

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.02.23 au 13.03.23 Publication FAO n° 6
Dossier SATAC n° 113287
 Parcelle(s) et coordonnées: 1262 - Thielle - Wavre; 1207878/2568912
 Situation: Thielle; Le Verger 2
 Description de l'ouvrage: Transformations et création de deux appartements, démolitions partielles
 Requéran(t): G. Chaudry SA, 2075 Thielle-Wavre
 Auteur(s) des plans: Yannick Braghini, Arkhi' Crea Sàrl, Avenue de la Gare 2, 2000 Neuchâtel
 Demande de permis de construire: Sanction définitive
 Affectation de la zone: Zone de moyenne densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993
 Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route cantonale
 Particularités: Construction au bénéfice de la situation acquise
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

BIBLIOTHEQUE DU C2T – SÉANCE DE DÉDICACE

Séance de dédicace et vente de « **L'An 200 du Nouveau Monde** » de Margot Fellmann.
 Venez découvrir le premier roman d'une jeune auteure cressiacoise à la bibliothèque du C2T le **jeudi 9 mars** de 15h00 à 19h00.
 Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Les bibliothécaires

LE LANDERON

SÉANCE D'INFORMATION

Le Conseil communal invite la population du Landeron à participer à une séance d'information au sujet de l'état d'avancement des travaux de révision du
Plan d'Aménagement Local (PAL),

Cette séance aura lieu le

Mercredi 5 avril 2023 à 19h00 à l'aula du Centre des Deux-Thielles.

Des membres du bureau Urbaplan, mandaté par la commune pour la réalisation de cette révision, présenteront les premières orientations et répondront aux questions et autres préoccupations qui seront exprimées à cette occasion.
 Le Landeron, le 24 février 2023

Le Conseil communal

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.03.23 au 03.04.23 Publication FAO n° 9
Dossier SATAC n° 115675
 Parcelle(s) et coordonnées: 6451 - Le Landeron; 1211861/2571676
 Situation: Les Condémines; Rue des Flamands 12
 Description de l'ouvrage: Changement d'affectation d'un atelier pour la création d'une salle de sport privée.
 Requéran(t): Daniel Cavazzuti, 2525 Le Landeron
 Auteur(s) des plans:
 Demande de permis de construire: Sanction minime importance
 Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997
 Autorisation(s) spéciale(s):
 Particularités:
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



LIGNIÈRES

Avant de fêter son centenaire, le BB Lignièrès trace son bilan

Les préparatifs du 100^e battent leur plein sans enfreindre l'incontournable assemblée statutaire mise à l'agenda du Bass Band l'Avenir Lignièrès qui s'est réuni le mois dernier pour dresser le bilan de l'année 2022.

Quoiqu'elle avoue ne pas être encore à l'aise dans son nouveau costume de présidente, Brigitte Jäggi gère sa fonction avec une main de fer dans un gant de velours! Aidée et conseillée par son prédécesseur, elle découvre l'importance de sa tâche possible à assumer avec le soutien de tous. Aux musiciens et musiciennes à qui elle réitère son vœu, elle compte sur une bonne collaboration, la confiance, l'engagement musical, et une aide lors de manifestations, « nous devons tous défendre notre bel ensemble » insiste-elle. Par des remerciements adressés au directeur Cyril Perrenoud pour sa patience, sa ténacité et son indulgence, elle clôt son premier rapport en demandant à chacun et chacune de tirer à la même corde afin que les festivités du 100^e anniversaire soient positivement inoubliables.

Gros investissements financiers en 2022

La famille des cuivres fonctionne avec de bons instruments et des partitions à renouveler. S'aligner aux concours ou participer aux fêtes de musique implique un investissement. Honorer festivement le 100^e anniversaire de la société engendre des frais. Ces charges extraordinaires ont impacté inévitablement les comptes 2022 présentés par le caissier Marc Jäggi. Le rapport des vérificateurs, les comptes, et la nomination des vérificateurs pour l'exercice 2023 sont acceptés par l'assemblée.

L'année musicale

Les événements phares vécus l'an passé sont tracés par Thibault Jeannotat, président de la commission musicale. L'après-covid, compliqué, n'a pas empêché le BB de se lancer dans la préparation de son concert annuel. Celui-ci, un peu différent, portait la griffe de Pascal Eicher, lauréat du prix Stéphane Jäggi 2022, qui lui a valu d'être honoré et de tenir la baguette en première partie de ce concert. Cyril Perrenoud a repris le pupitre de direction en deuxième partie. Le BB s'est distingué en remportant le 1^{er} rang en 2^e catégorie à la

Cantonale à Lucerne. Sa prestation aux Pommerats a été un succès. Fidèle à ses engagements villageois, la formation de cuivres a animé en musique la soirée du 1^{er} août après avoir joué la diane à 5h. Côté jardin, elle a fait vibrer ses cuivres au baptême d'une nouvelle embarcation au bord de la Thielle à Marin. Présente au Jura sur invitation du Brass Band Franches-Montagnes, - Pascal Eicher y prêtait une oreille attentive- elle a testé avec succès la pièce du concours de Montreux. A ce concours elle a décroché un 6^e rang. Son retentissant concert de Noël au temple de Lignièrès restera en mémoire. Thibault Jeannotat salue l'immense travail fourni par Cyril Perrenoud qu'il remercie particulièrement. Songeant à l'avenir du BB, il le voit riche musicalement, de ses vœux il appelle à poursuivre la belle lancée d'aujourd'hui et souhaite beaucoup de plaisir aux musiciens et musiciennes.

Démissions/admission

Au comité: démissions de Stéphane Risoli (webmaster) et Séverine Blanchard, vice-présidente. Issu d'une famille de musiciens, Luc Perrenoud, 10 ans, cornet assidu depuis des années, fidèle compagnon de la fanfare, devient membre de la société, il est vivement applaudi.

Nouveau comité remanié: Brigitte Jäggi, présidente. Sandrine Racine, secrétaire. Marc Jäggi, caissier. Patrice Krieg, responsable subsistance. Guillaume Chalandes, responsable des instruments & uniformes. Par acclamation le directeur Cyril Perrenoud est reconduit dans sa fonction, il pourra compter sur l'appui de Thibault Jeannotat nommé sous-directeur. Membre de la commission musicale, Tomas Blomme, assure en plus le poste de webmaster & communication. Sont également désignés deux représentants pour l'assemblée ACMN.

Manifestations prochaines

20 mai 2023 - dans le cadre de son 100^e anniversaire, organisation et participation du BB, au Concert du Cory Band, Palais des Congrès, à Bienne, 23/24 juin 2023 - fête du 100^e anniversaire à Lignièrès PS: à propos de ces deux événements, des informations détaillées suivront.

GC



LES JARDINS
de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

A l'affiche

Peter K. – Seul contre l'Etat
VE 3 mars à 20h30

Astérix et Obélix : l'empire du milieu
SA 4.3 à 20h30, DI 5.3 à 17h

Le pire voisin au monde
DI 5 mars à 20h30

EO
MA 7 & 14, VE 17 mars à 20h30,
Di 12 mars à 17h

The Fabelmans
ME 8, VE 10, SA 18 & DI 19 mars
à 20h30

Prochainement

Tár
Last Dance

www.cine2520.ch



MARISA CIERVO & Co
FONDATRICE - COACH CERTIFIÉE
FACILITATRICE - MENTOR -
CONSULTANTE

www.marisaciervo.com
contact@marisaciervo.com
+41/ (0)79 309 35 24

Membre ICF &
Membre HR Neuchâtel



ENTREPRISES


- Développement de management
- Coaching de dirigeants
- Coaching d'équipes
- Intelligence émotionnelle et bilans
- Violences psychologiques au travail
- Innovation, Changements et Transformations
- Coaching d'expatriés (et famille)
- Hypersensibilité
- Outplacement
- Autre

PRIVES

- Coaching de vie
- Coaching identitaire
- Hypersensibilité
- Reconversion professionnelle
- Bilan de compétences
- Violences psychologiques au travail
- Autre

ATELIERS DU 11 AU 21 AVRIL 2023!

Gérer ses émotions, partager, organiser, jouer, se promener, profiter, rigoler, prendre confiance, s'estimer, évoluer au travers des chevaux!




Trop chouette, c'est quand ?
Du 11 au 21 avril de 9h à 11h45

C'est où ?
A Combes au Landeron

Je m'inscris où ?
virginie@svequicoaching.ch ou Virginie 079 203 30 89

Combien ça coûte ?
60.- /matinée
3 matinées 140.-

Délais d'inscription ?
Au plus vite places limitées

Organisé par: 



LA TÈNE

Actions pour le climat

Saviez-vous que...

1 m² du territoire communal reçoit chaque année 1'200 kWh d'énergie solaire.

Cela représente l'équivalent d'un baril de pétrole d'une contenance de 159 litres.

Avec une superficie de 5.44 km², la commune de La Tène reçoit chaque année l'équivalent d'environ 865 millions de litres de pétrole en énergie solaire.



ENTRE-DEUX-LACS

Assemblée générale



Aux Membres permanents et soutiens du CAP, Conseils communaux de Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron Paroisses protestantes de l'Entre-deux-Lacs pour Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron. Paroisses catholiques de Cressier-Cornaux-Enges et Le Landeron-Lignières
Aux Membres du comité de gestion et du bureau de l'Assemblée Générale

Aux membres actifs

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 15 mars 2023 à 19h

Chemin des Pêches 1, 2525 Le Landeron

Ordre du jour:

1. Bienvenue et appel
 2. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 19 octobre 2022
 3. Acceptation de l'ordre du jour
 4. La parole aux animateurs
 5. Nouvelles du Comité, démissions, admissions, mandats
 6. Comptes 2022
 7. Rapport des contrôleurs de comptes
 8. Acceptation des comptes
 9. Décharge au bureau
 10. Nouveaux vérificateurs de comptes
 11. Communications et divers
- Cornaux, le 27 février 2023

Le comité de gestion du CAP

ENTRE-DEUX-LACS

Souper Ciné



Souper Ciné au Centre paroissial de Cressier « **Le Chocolat** » film de Lasse Hallström. Souper à 18h30 et film à 20h. Inscription obligatoire jusqu'au 13 mars auprès de Marie-Claire Baer. Tél.: 032 757 17 47.

Courriel: baer@net2000.ch

Prix: 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Résumé: voir sur www.entre2lacs.ch

LE LANDERON

Organisation des journées à ski autrement

Prévues initialement à ski, les 4 journées organisées chaque année par le Conseil d'Événements scolaires (CESC) ont dû être aménagées différemment en raison du manque de neige. Qu'à cela ne tienne, il a fallu s'en remettre à un plan B et les idées n'ont pas manqué.

Première sortie

C'est avec une première demi-journée que les petiots du collège primaire (degré 3 et 4) se sont rendus à Tête de Ran le 16 février avec leurs enseignantes et des bénévoles. Sur place, ils se sont éclatés dans diverses activités à choix tel que: faire des balades dans la neige ou s'adonner à des glissades amusantes. Une troisième activité était proposée avec la confection de bonshommes de neige. Cet exercice a demandé aux adeptes d'être très créatifs, car la neige était peu abondante. Les résultats ont cependant été superbes et originaux, les enfants faisant preuve de beaucoup d'imagination. Tous ont apprécié le thé chaud et biscuits préparés et offerts par le CESC pour les dix heures. Un temps superbe avec plein de soleil a permis à chacun de profiter pleinement de cette matinée suivie d'un retour en classe à 13h pour un pique-nique et un après-midi de jeux.

Deuxième sortie

Vendredi 17 février, c'est à la Berra que les élèves ont pu profiter d'une journée à ski en compagnie de leurs enseignantes et de béné-

voles. Il s'agissait en quelque sorte de partir un peu à l'aventure pour quelques heures. Sur les nonante enfants bien équipés, la moitié ont pu profiter du jardin des neiges, situation leur permettant de faire agréablement connaissance avec ce sport de glisse. Encadrés par des moniteurs jeunesse, ils ont pu prendre confiance en leurs possibilités et, en fin d'après-midi prendre le tapis roulant pour monter et redescendre ensuite sur la piste avec de petits virages. Cette occasion leur a permis d'être fiers de leurs résultats et d'avoir du plaisir.

Quant aux plus aguerris, déjà aptes à s'adonner à la glisse, ils se sont éclatés sur les pistes prenant bien du plaisir à skier.

Le temps étant de la partie, tous ont pu profiter de cette belle journée, se régaler d'un pique-nique préparé par les parents et se réconforter avec boissons et biscuits offerts par le CESC.

La formule d'un aller et retour dans la même journée est une bonne option, car les enfants ne sont pas trop fatigués par un long trajet et « ours polaires, belettes ou écureuils » ont été ravis de passer une si belle journée de glisse en plein air.

Organisation CESC

Ces activités sont gérées par le CESC qui organise les journées, se charge notamment des réservations, des transports, de la prise d'abonnements, de la recherche de moniteurs JS et d'accompagnants.

De plus, le CESC peut proposer du matériel de ski (skis, bâtons, chaussures et casques) en location soit pour un camp, des journées de ski ou pour la saison en se chargeant de la préparation du matériel et en le personnalisant afin que chaque élève ait la possibilité de s'adonner au ski dans le cadre de l'école ou autre.

Remerciements

Le CESC remercie sincèrement toutes les enseignantes qui s'investissent énormément dans ces activités hivernales, ainsi que les parents et bénévoles présents sans qui rien ne serait possible.

Prochaine activité importante

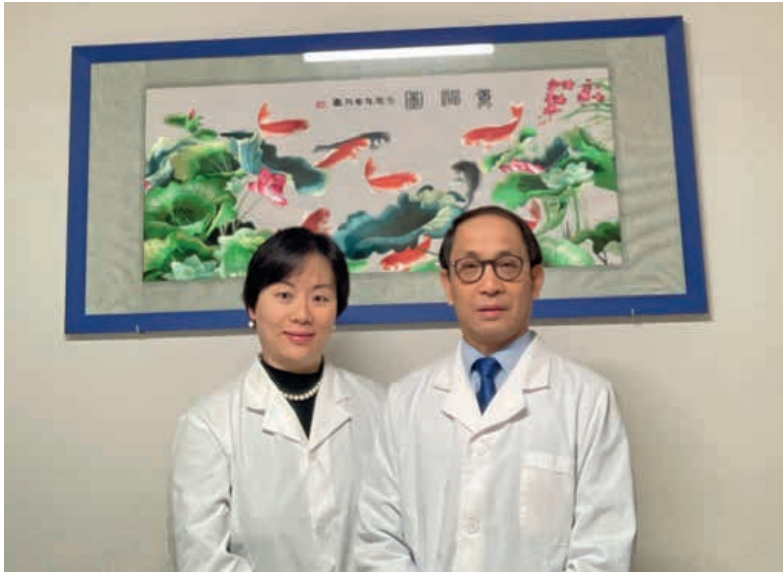
Le ramassage du papier par le CESC est en ligne de mire. Il aura lieu le samedi 29 avril. Un appel est lancé afin que la population garde son papier pour ce ramassage, action importante pour organiser les activités extra-scolaires.

CP



MARIN – CENTRE DE SANTÉ GRÂCE, MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Traiter les maux et les déséquilibres physiologiques grâce à l'acupuncture



Installé à Marin depuis cinq ans déjà, le Centre de Santé Grâce est reconnu loin à la ronde. Les deux praticiens qui y exercent ont tous deux suivi de nombreuses formations et connaissent parfaitement leurs disciplines, de l'acupuncture à la moxibustion, sans oublier l'imposition de ventouses ou le massage corporel en profondeur, pour débloquer les méridiens et à nouveau faire circuler l'énergie dans le corps.

L'acupuncture est une médecine ancestrale dont l'histoire remonte à plusieurs milliers d'années. Le principe fondamental de cette discipline consiste à rétablir l'énergie vitale dans l'organisme. Jiyong Wu, né dans une famille de médecins traditionnels chinois, bénéficie aujourd'hui d'une riche expérience de plus de 30 ans. Sa femme, Ling Fan, a également obtenu son doctorat en médecine traditionnelle chinoise. Elle a traité avec succès plus de 40'000 cas. Alliant différentes pratiques dont l'acupuncture et la moxibustion, ces deux spécialistes mettent tout en œuvre pour trouver la solution qui vous convient et vous permettent de retrouver bien-être et santé.

«Lorsque nous prenons en charge un patient, nous faisons dans un premier temps un diagnostic selon la théorie de la médecine traditionnelle chinoise», explique d'entrée de jeu Ling Fan. «Il y a bien sûr un questionnaire complet à remplir qui nous donnera de précieuses indications. Ensuite, nous demandons au patient de tirer la langue car elle donne de nombreux indices sur les symptômes à traiter. Certaines parties de la langue sont liées, en MTC, à des organes bien précis. La forme de la langue, sa couleur et son aspect permettent au médecin de collecter des informations sur les déséquilibres dont le patient souffre. Nous prenons ensuite le pouls du patient, qui est lui aussi un précieux indicateur pour appréhender la personne dans son entier.» Le Centre de médecine traditionnelle chinoise Grâce tient compte des besoins et du bien-être de ses patients. Les thérapeutes élaborent des traitements sur mesure en fonction des conditions physiques et psychologiques de chacun.

L'acupuncture: une méthode de soin naturelle et holistique
Depuis 2010, l'UNESCO a inscrit l'acupuncture sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La médecine holistique traite le corps comme un système entier connecté, traiter les problèmes avec l'acupuncture peut améliorer le bien-être émotionnel et mental ainsi que physique. L'Organisation mondiale de la santé a d'ailleurs reconnu l'acupuncture comme une méthode efficace pour traiter les déséquilibres.

Dans l'ensemble, l'acupuncture sert à traiter les déséquilibres en régulant le système immunitaire, endocrinien et nerveux grâce à une série de points d'identification pour le placement de l'acupuncture. Ces points d'acupuncture aident spécifiquement certaines fonctions corporelles et peuvent contribuer à accélérer le métabolisme.

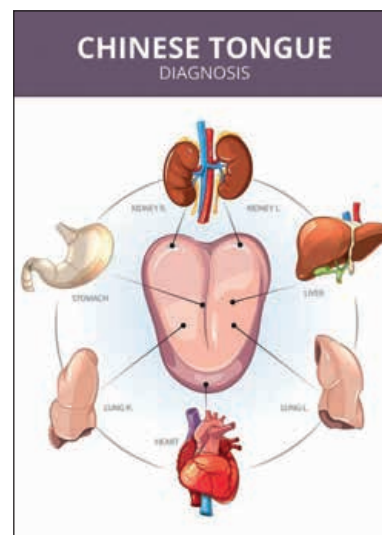
L'OMS reconnaît les traitements d'acupuncture comme efficaces pour traiter divers problèmes de santé.

1. Douleurs diverses: nuque, dos, maux de tête, sciatique, etc.
2. Maladies psychologiques: dépression, anxiété, fatigue, insomnie, etc.
3. Maladies gynécologiques: menstruations irrégulières, hyperplasie mammaire, stérilité, troubles de la ménopause, etc.
4. Maladies gastro-intestinales et alimentaires: inflammation intestinale, indigestion, constipation, obésité, etc.
5. Troubles sexuels et urogénitaux: dysfonction érectile, éjaculation précoce, perte de libido, sécheresse vaginale, se préparer à la grossesse, etc.
6. Maladie cardiovasculaire: hypertension artérielle, hémiparésie cérébrale, infarctus cérébral, etc.
7. Autres: acouphènes, allergique, long COVID, paralysie faciale, symptômes liés aux cancers, etc.

Le Centre de Santé Grâce est reconnu par la fondation suisse pour les médecines complémentaires ASCA, le Registre de Médecine Empirique RME / EMR, l'Association Suisse en Naturopathie NVS et Visana. Les traitements sont donc pris en charge par les assurances complémentaires. (avec une couverture pour les médecines alternatives / complémentaires / naturelles).

CS

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous:



Grâce Centre de Santé

Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch





LE LANDERON

Repair-Café, un beau succès pour cette vingtème édition

Organisé dans le cadre de l'association «Le Landeron Après-Demain (LLAD)», ce deuxième Repair Café de l'année (le vingtème depuis sa conception), organisé en février, a rencontré à nouveau un très beau succès. Ce ne sont pas moins de quarante-neuf divers appareils qui ont été amenés pour réparations ou conseils, un nombre au-dessus de la moyenne des dernières éditions.

Comme de coutume, les appareils électroménagers (aspirateur, robot ménager, réchaud, grille-pain, machine à café et autres au nombre de 28) ont représenté une grande partie des objets amenés. 6 appareils informatiques, 8 objets divers défectueux (bois, métal et autres) ont également été soumis à la sagacité des bénévoles.

En tenant compte des réparations et des conseils (partant du principe que les conseils puissent être appliqués avec succès), 69% des appareils ont pu être dépannés (pourcentage dans la moyenne avec succès pour vingt-trois objets réparés, onze conseils donnés et quinze objets non réparés).

Grâce à l'engagement de toute l'équipe de bénévoles y compris les trois personnes à la réception et à la préparation du diner, ce Repair Café a été très apprécié, toute l'équipe travaillant, comme de coutume avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur. Afin que ce service soit encore plus convivial, café, thé et gâteaux étaient offerts à tous comme de coutume.

Merci à toute cette équipe de bénévoles qui s'engage à fond dans cette belle action soit: Erna Pinard, Claudine Dekens, Jean-Marie Cerrito, Jean-Philippe Senn, Christophe Bürli, Olivier Rouget, Nicole Stämpfli, Jean-Claude Lanz, Fredy Winz, Catherine Overney, Peter Hofs, Hannes Glutz et Elisabeth Pin.

CP

A votre service !

Maîtrise fédérale Sanitaire
Tecaro Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

CORNAUX

In memoriam

Nous rendons hommage à Pierre-Yves Boillat, un véritable enfant de Cornaux, qui nous a quittés subitement le 5 février dernier.

Impliqué dans la vie du village, Pierre-Yves était connu pour son dévouement sans limite envers les différentes sociétés de la commune. Sportif depuis son plus jeune âge, il a rejoint rapidement la société de gymnastique de Cornaux, qui est devenue le fil rouge de sa vie et sa passion. Il a été président du club durant deux décennies et a laissé un héritage durable dans cette communauté. Il était également connu des enfants du village en tant que moniteur lors des camps de ski de l'école primaire. Pierre-Yves aimait Cornaux, s'impliquant dans la politique où il a siégé au conseil général durant deux législatures sous les couleurs du parti socialiste.

Pompier volontaire, il a fait partie de l'équipe de premiers secours pendant de nombreuses années. Il avait également une grande fibre artistique et aimait s'exprimer en forgeant des fers ou en dessinant. Bricoleur et touche-à-tout, il aidait les jeunes à améliorer leurs caisses à savon dans l'ancienne forge les samedis matin en vue de la course qui se tenait chaque année, pendant la fête du soleil. Chanteur au sein du chœur d'hommes du village pendant 25 ans, il a également fait plusieurs passages sur les planches avec le théâtre, lors des représentations organisées par ce même chœur pour les soirées de gala. Toujours disponible et actif, il participait volontiers à la cuisine et aux cantines des sociétés locales lors des différents événements de sa commune. Il a également fait construire la maison familiale - dont il a dessiné les plans - au bord de la route cantonale. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui ont vu sa lune et qui le klaxonnaient lorsqu'il jardinait devant chez lui !

Pierre-Yves a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à l'entreprise Ensa, à Cornaux également. Même après sa retraite, il a continué à s'engager pour sa communauté en participant au service de repas à domicile. Et puis, il a également renoué avec sa passion pour les voyages et les rencontres.

Nous garderons de Pierre-Yves le souvenir d'un homme jovial, enjoué, humble, dévoué et généreux, qui a consacré sa vie à sa communauté et à sa passion pour la gymnastique. Il laisse un grand vide dans la vie de sa famille, de ses amis et de la communauté de Cornaux.

Adieu Pierre-Yves, tu vas nous manquer.

HAUTERIVE - SOCIÉTÉ D'EMULATION

Fenêtres de l'Avent: Remise du prix de l'APEH

Quelques jours après notre assemblée générale, l'APEH a remis le prix offert par l'Emulation à la gagnante de l'édition 2022 du concours des fenêtres de l'Avent.

Depuis quelques éditions, le prix est remis par tirage au sort et cette année, c'est Rachel Geiger qui reçoit un bon de 100.- à faire valoir dans les commerces d'Hauterive.

La remise du prix a été faite en présence d'une membre du comité de l'APEH et de deux membres du comité de l'Emulation.

Malgré la fraîcheur du jour, La bonne humeur était bien présente et la joie de recevoir un bon a été manifeste. La gagnante a remercié l'APEH pour l'organisation et l'Emulation pour son soutien.

Dans les semaines à venir, l'hiver va laisser la place au printemps et l'Emulation aura le plaisir d'accueillir les enfants d'Hauterive pour la course aux œufs du lundi de Pâques. Un beau moment de gaité en perspective pour petits et grands.

Le comité et les membres de l'Emulation se réjouissent de vous retrouver bientôt!

Agenda: Course aux œufs: lundi 10 avril



De gauche à droite: Bernard Emery, Coralie Neier, Rachel Geiger, Sylvain Villars

LA TÈNE

3 orchestres fêtent leur anniversaire à l'espace Perrier



Cette année, l'orchestre des Jeunes (dès 11 ans) du Conservatoire Neuchâtelois (OJCN 1) fêtera ses 20 ans, l'orchestre des Jeunes dès (14 ans) du Conservatoire Neuchâtelois (OJCN2) et le Big Band des Étudiants du Conservatoire (BEC) souffleront leurs 10 ans. Pour marquer le coup, les musiciens et musiciennes des 3 orchestres seront en concert les samedi 11 mars à 19h, (ouverture des portes à 18h30) et dimanche, 12 mars à 15h, (ouvertures des portes à 14h30). L'Entrée est libre et une collecte sera organisée. Il sera possible de se sustenter et se désaltérer avant et après le spectacle ainsi que durant l'entracte.

L'historique de ces 3 orchestres

Pour être sauvés, le conservatoire et l'école secondaire régionale neuchâteloise avaient fusionné leurs deux ensembles. Pourtant, en 2002, il ne restait que 11 musiciens, en comptant les deux assistantes! Plus tard, l'école secondaire se retirait du partenariat et l'orchestre revenait à nouveau intégralement au conservatoire devenant ainsi l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire Neuchâtelois. En 2012, plus de 60 élèves constituaient celui-ci.

Au lycée, tout comme à l'école secondaire, l'héritage de Theo Loosli et de ces grands orchestres avait disparu. Pour combler le manque

d'offre pour les plus de 15 ans, Steve Muriset embarqua les élèves les plus avancés dans un prolongement de la répétition. Ce deuxième orchestre progressant, il est devenu peu à peu autonome et s'est détaché complètement du premier jusqu'à rassembler, à eux deux, plus d'une centaine de musiciens.

En 2012, Steve Muriset a l'opportunité de reprendre le Big Band des Élèves du Conservatoire, qui, progressivement, sera renommé «Big Band des Étudiants»

10 ans, 20 ans d'orchestres représentent des souvenirs de voyages, des concerts en Italie, en Allemagne, en France, des projets inouïs tels que West Side Story mais aussi des cérémonies d'investiture notamment du président de la confédération, des défis fous tels que la Symphonie du Nouveau Monde avec l'orchestre de Bienne en période de pandémie... Et surtout, pour Steve Muriset «de superbes rencontres avec des musiciens en herbes, parfois en fleurs, parfois même en foin! Mais dans tous les cas un plaisir sans cesse renouvelé de vivre dans ces jardins merveilleux que sont les orchestres».

Demandez le programme

L'OJCN 1 jouera des œuvres de Jean-Michel Jarre, des mélodies écosaisies ou encore des extraits de Gravity Rush.

L'OJCN2 interprétera des morceaux de Brahms, de Fauré, de Vivaldi ou encore de Weil.

Le BEC, quant à lui s'attaquera à des partitions telles que Festive Minor, Blue Bossa, On the sunny side of street, Blue train, I remember you, Cute

Steve Muriset:

Steve Muriset (1975) est comme il se définit lui-même «un curieux de nature, un receveur – presque – universel». Qu'on en juge plutôt:

polyinstrumentiste, chef d'orchestre, professeur d'arrangement à l'École de Jazz et de Musiques Actuelles de Lausanne (avant d'avoir obtenu son diplôme «classique» au conservatoire de Neuchâtel), éclectique compositeur (son œuvre rassemble, pêle-mêle, opéra, opérette, comédies musicales, chansons, messes, oratorios, poèmes symphoniques, musiques de film...), travaillant tant pour les grandes phalanges telles que les Basler, Berner ou Bieler Symphoniker, les Orchestres des Jeunes du Conservatoire Neuchâtelois que pour tout autre ensemble musical: ensembles à vent, chœurs, clubs d'accordéons, big bands, etc.

Alors, tant pour remercier un chef d'orchestre de cet acabit d'accompagner les jeunes musiciens de notre région, que pour encourager les dits musiciens dans leur apprentissage de la musique, mais dans tous les cas pour passer un bon moment, réservez donc les dates du 11 et/ou du 12 mars pour venir les applaudir.

DJ



Et si vous sécurisiez votre FUTUR ?

DES APPARTEMENTS PROTÉGÉS ENTIÈREMENT NEUFS AU CŒUR DU VILLAGE DE SAINT-BLAISE

- Avec des services à la carte
- Pour garder votre autonomie sans rester seul et en toute sécurité
- Pour simplifier votre quotidien et apprécier un nouveau confort





LE LANDERON

Domaine de Bel-Air, ouverture du zoo

Situé sur les hauts du Landeron, le zoo du domaine de Bel-Air a ouvert ses portes le 1^{er} mars pour la saison 2023.

S'étendant sur 4,5 hectares, sa superficie permet à chaque animal de disposer d'une place extérieure adaptée et d'un endroit intérieur pour chaque saison. Cette année, le zoo bénéficie de plusieurs nouveautés et changements qui viennent étoffer sa diversité. Plus d'une quarantaine d'espèces y ont trouvé place et c'est un plaisir de venir les découvrir, par exemple: yacks, capybaras ou encore émeus, dragons d'eau, tortues, un parc pour les écureuils ainsi qu'une volière pour les perroquets et autres. Une balade en famille des plus intéressantes.

Quatre nouveaux Capybaras, venus du zoo de la Flèche en France, parc animalier star de la télévision française avec l'émission « Une saison au zoo » sont maintenant installés au domaine.

De nouvelles fiches pédagogiques ont été faites par les propriétaires du zoo (du graphisme à la photographie d'animaux) et l'impression sur aluminium a été réalisée par un ami en Suisse afin d'avoir un rendu de qualité supérieur.

Le domaine est devenu revendeur des produits Nestera, notamment le nichoir à camera wifi totalement autonome permettant d'observer les oiseaux nicher 24h sur 24h sans les déranger.

La buvette propose maintenant des croque-monsieurs classiques, raclette, tartiflette ou végétarien

Tarifs

Les tarifs pour la visite du zoo ont dû être adaptés, soit: 6 francs pour les enfants, 10 francs pour les adultes et 8 francs pour l'AVS et les étudiants.

Horaires

Mercredi de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

Ouverture les jeudis 13 et 20 avril, 18 mai, 6, 13, 20 et 27 juillet, 3 et 10 août, 5 et 12 octobre.

Fermé les samedi 6 mai, 30 septembre et 14 octobre.

Renseignements

Site: www.domainebelair.ch

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 3 mars

Soirée Mission à St-Légier.

Plus d'infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

ASSEMBLEE DE PAROISSE

Jeudi 23 mars

à 20h au centre paroissial réformé de Cressier, avec élection du conseil paroissial. L'ordre du jour sera publié dans la prochaine édition du Bulcom.

Journée mondiale de Prière – célébration œcuménique – vendredi 3 mars à 19h30 à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs du Landeron.

Semaine de Jeûne « Silence et reconnaissance » - Du lundi 6 mars au vendredi 10 mars, rencontres œcuméniques chaque soir de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive, rue de la Rebatte 11. Contactez la pasteur Delphine Collaud pour en savoir plus et pour vous inscrire au 079 312 52 43.

- Partage sur la journée et sur le thème retenu pour la semaine
- Partage également de nos biens avec une offrande pour un projet de la campagne de Carême

Goûter à l'agriculture de demain, samedi 11 mars

Lieux: Ferme Clottu à Wavre et foyer de St-Blaise. Inscription en ligne jusqu'au 4 mars sur bit.ly/rencontre2023

Soupe de Carême œcuménique, dimanche 12 mars au chalet St-Martin, après le culte à Cressier.

Parcours Alphalive – de mars à juin (les mercredis de 19h – 21h45) au centre paroissial de Cressier – **soirée découverte** avec repas le mercredi 15 mars à 19h. S'inscrire auprès du pasteur Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Qui est Jésus? quel est le sens de la vie? pourquoi et comment lire la bible? etc., explorons ensemble les questions existentielles à la lumière de la foi chrétienne. Bienvenue à chacun!

Souper-Ciné - vendredi 17 mars pour le film « **Le Chocolat** » au centre paroissial de Cressier. Inscription jusqu'au 13 mars auprès de Marie-Claire Baer, 032 757 17 47 ou baer@net2000.ch

Davantage d'info sur le site www.entre2lacs.ch et flyers dans les lieux de cultes

CP

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 5 mars

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Pas de garderie. Bee Happy au foyer (début au temple) et programme spécial vacances avec La Ruhe. Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 7 mars

10h00 Culte au **Home St-Joseph**.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 5 mars

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Le Landeron

Mercredi 8 mars

15h00 Culte au home Bellevue.

R. RANTE Sàrl



Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
CH-2525 Le Landeron
Tél. 079 907 30 90
rante.roberto@bluewin.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Samedi 4 mars

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 5 mars

10h30 Messe en communion avec la Chili à Saint-Blaise
10h30 Catéchisme 3^{ème} et 4^{ème} Harmos (les parents vont à la messe et les enfants viennent dans la salle sous l'église)

Mardi 7 mars

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat
09h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 8 mars

10h30 Messe et visites au home Le Castel à Saint-Blaise
18h30 Rencontre avec les confirmands

Jeudi 9 mars

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 10 mars

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 11 mars

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 12 mars

09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise suivie de l'Assemblée Générale de la paroisse et de la soupe de Carême
Semaine de Jeûne du lundi 6 au dimanche 12 mars 2023 sur le thème « Silence et reconnaissance »
Rencontre du 6 au 10 mars de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive rue de la Rebatte 11.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse d'Hauterive

Samedi 4 mars

09h00 Messe à Hauterive

Dimanche 5 mars

09h00 Messe en communion avec le Chili à Hauterive

Jeudi 9 mars

15h30 Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

Paroisse de Neuchâtel

Dimanche 5 mars

18h00 Messe des jeunes à la Basilique Notre-Dame à Neuchâtel (Eglise Rouge)

Jeudi 9 mars

19h00-20h30 Rencontre autour de Maurice Zundel ouverte à tous, Vieux-Châtel 4, 2000 Neuchâtel

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron

Samedi 4 mars

11h30 Baptême à la Chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron

Paroisse de Cressier

Mardi 7 mars

11h00 Rencontre de l'Equipe Pastorale-Est à Cressier

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 4 mars

17h00 Messe à Cornaux

Lundi 6 mars

11h15 Messe au Foyer

Mardi 7 mars

11h15 Messe au Foyer
Equipe pastorale des prêtres à Cressier

Mercredi 8 mars

11h15 Messe au Foyer
Visite des familles et des malades avec communion par l'abbé Gérard

Jeudi 9 mars

11h15 Messe au Foyer
18h30 Repas des bénévoles de Cressier au Chalet St-Martin

Vendredi 10 mars

Pastorale des jeunes par l'abbé Gérard

Samedi 11 mars

17h00 Messe animée par la chorale

Dimanche 12 mars

Dès 12h Soupe de carême au Chalet St-Martin
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Vendredi 3 mars

17h45 Chapelle: adoration – méditation
18h15 Chapelle: messe

19h30 Journée Mondiale de Prière à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron

Dimanche 5 mars

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Vendredi 10 mars

17h45 Chapelle: adoration – méditation
18h15 Chapelle: messe

Dimanche 12 mars

10h00 Messe animée par la chorale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE
Café-Théâtre de la Tour de Rive
Port-Danube avec Robert Bouvier
Samedi 4 mars 2023 à 20h30



Samedi 4 mars 2023 à 20h30 - Port-Danube

Port-Danube se veut une promesse, celle d'un embarquement pour un voyage musical et littéraire. Flux incessant qui résonne dans nos mémoires, drainant, au gré des remous de l'histoire, une mosaïque de peuples, ceux qui se battent pour des frontières, si souvent déplacées qu'ils se réveillent en exil sur leurs propres terres, et ceux qui n'en ont pas. Ce fleuve continue à couler inéluctablement sans se préoccuper de ces querelles et brasse toutes ces cultures de Mitteleuropa qui se fécondent entre elles, telles ces musiques populaires balkaniques, slaves, tziganes, klezmer influençant les compositeurs classiques dans leur création. Un creuset de nationalités, langues et religions, enfantent ces littératures foisonnantes et contrastées que l'on retrouve dans ce spectacle. Cabarets enfumés où le vin et la bière coulent à flots, tourbillons de valse, fracas des guerres et de la Shoah, marches forcées, exils, fêtes de village, nostalgie, beautés de la nature au fil des saisons, solitudes, cris, ombres, rires, odeurs d'encens et de fruits, évangile et coran, croix et croissant, peuples germaniques, tziganes, juifs, magyars, slaves...

Sur des textes de Nicolas Bouvier, Hugo, Nerval ou Gogol, lus par **Robert Bouvier** et évoquant la grande mosaïque de peuples le long du Danube, le **pianiste Vadim Sher** et le **violoniste Dimitri Artemenko** interprètent avec une rare virtuosité les musiques populaires balkaniques, dans des compositions de Béla Bartók, Fritz Kreisler ou Johannes Brahms. Ce récital envoûtant a déjà conquis un large public en Ukraine comme à Paris. Et pourquoi pas à La Neuveville...

Le comité du CTR

LA TÈNE

Club du jeudi

Invitation à la prochaine rencontre du Club
Espace Perrier, salle 'Marin'

Jeudi 9 mars 2023-14h30

« UN SUJET ACTUEL SUR LA COMMUNE
VENEZ POSER TOUTES VOS QUESTIONS »

M. Yanick Boillod

Toute personne quelle qu'elle soit est la bienvenue.
Pas nécessaire de s'inscrire, pas d'adhésion, pas de cotisation.
Collecte en fin de conférence




COUVERTURE ETANCHEITE FERBLANTERIE ECHAFAUDAGES

BV TOITURES

BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

Sàrl

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Astérix & Obélix : L'empire du milieu

Comédie de et avec Guillaume Canet,
Gilles Lellouche, Vincent Cassel.



En 50 avant J.C. L'Impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon. Aidée par Grandemais, le marchand phénicien, et par la guerrière Tat Han, la princesse Fu-Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix.

SA 4 mars à 20h30, DI 5 mars à 17h
VF - 8 ans - 1h54 - France

Le pire voisin au monde

Film de Marc Forster, avec Tom Hanks,
Mariana Treviño, Rachel Keller



Basé sur le best-seller «A Man Called Otto», ce film raconte l'histoire d'un veuf grincheux pour qui la vie n'a plus de sens depuis qu'il a perdu sa femme. Otto est prêt à en finir, mais ses plans sont chamboulés par l'emménagement d'une famille pleine de vie à côté de chez lui. Elle le met au défi de voir la vie autrement et l'amitié improbable qui naît bouleverse son monde. Une histoire touchante et drôle sur l'amour, le deuil et la vie.

DI 5 mars à 20h30 (VO st fr/all)
12 (14) ans - 2h06 - USA

EO

Drame de Jerzy Skolimowski,
avec Sandra Drzymalska, Isabelle Huppert.



Le monde est un lieu mystérieux, surtout vu à travers les yeux d'un animal. Sur son chemin, EO, un âne gris aux yeux mélancoliques, rencontre des gens bien et d'autres mauvais et fait l'expérience de la joie et de la peine, mais jamais, il ne perd son innocence. Skolimowski dépeint froidement le destin d'EO face à la cruauté et aux turpitudes humaines. Cette flamboyante tragédie a remporté le Prix du Jury 2022 au Festival de Cannes.

MA 7 & 14, VE 17 mars à 20h30, DI 12 mars à 17h
VO st fr/all - 16 ans - 1h26 - Pologne

The Fabelmans

Biopic, drame de Steven Spielberg,
avec Gabriel LaBelle, Michelle Williams.



Passionné de cinéma, Sammy Fabelman passe son temps à filmer sa famille. S'il est encouragé dans cette voie par sa mère, son père considère que sa passion est un passe-temps. Au fil des ans, Sammy est devenu le documentariste de l'histoire familiale! Lorsque ses parents décident de déménager, il découvre une réalité bouleversante sur sa mère qui bouscule ses rapports avec elle. «Fabelmans» nous plonge dans l'histoire familiale de Steven Spielberg qui a façonné sa vie personnelle et professionnelle.

ME 8, VE 10, SA 18 et DI 19 mars à 20h30
VF - 12 ans - 2h31 - USA

LA TÈNE

Conseil général: le conseil communal sera mieux rémunéré

C'est presque au grand complet que le conseil général de février a siégé sous la présidence de Teresa Remexido.

Au menu du jour, mises à part les désormais traditionnelles nominations de remplaçants dans diverses commissions suite aux démissions honorables des membres nommés en début de législature, trois points principaux ont occupé le plénum.

De la vaisselle jetable à jeter

Le conseil communal proposait deux modifications au règlement de police.

Un nouvel article traitant de l'interdiction de la vaisselle plastique à usage unique, n'a pas sur le fonds posé de problèmes aux divers groupes et commissions. Par contre, un amendement demandant de fixer la date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 a été déposé et une demande a été faite au conseil communal; ce dernier est prié d'accompagner les sociétés locales pour mener à bien la transition. L'amendement a été accepté par tous les partis sauf par les Verts.

Un nouvel alinéa complétant l'article sur la propreté du domaine public, précise l'obligation de nettoyer les souillures lors de chantiers ou travaux privés (telles que traces de terre délestée par les camions) a été amendées avec un passage comprenant les souillures

laissées par les animaux (chevaux, chiens). Ici aussi l'amendement a passé la rampe et c'est à une grande majorité que les modifications amendées ont été acceptées.

Transformation d'une réserve en un fonds pour les ports

Cette transformation permettra d'utiliser le contenu de ce fonds pour financer une partie des investissements en lien avec les ports, ce qui n'était pas possible avec la réserve. Subsidièrement la nouvelle façon de faire permettra de puiser une partie de ce fonds (10% au maximum) pour la caisse générale. C'est à une très large majorité des membres présents que la création de ce fonds est acceptée.

Le travail du conseil communal reconnu

Le travail de conseiller communal est de plus en plus complexe et chronophage. Ajouter à cela que la professionnalisation des conseils communaux des grandes communes de notre canton a déplacé les séances durant le temps de travail de nos conseils communaux de milieu. Le conseil communal a estimé à 40% d'un poste complet le temps nécessaire à la pratique de ce mandat politique. La demande de revaloriser leurs jetons de présence, vacations et honoraires était de ce fait justifiée. La commission financière a toutefois demandé au conseil communal de réfléchir à une autre

façon de rémunérer ses prestations, surtout si le processus de fusion capotait. C'est à l'unanimité que le conseil général a accepté cette adaptation à la hausse des jetons de présence, vacations et honoraires des membres des autorités communales.

La réhabilitation de la gare BLS pas encore sur les rails

En réponse à une question de François Pinsard des Verts, le conseil communal n'a pu que reprendre sa réponse de l'année passée à un autre membre des Verts. Peu de choses ont changées si ce n'est la mise sur pied d'une task force composée de représentants de la BLS, de La Tène et du canton de Neuchâtel. Le projet avance, certainement pas assez vite au goût de la commune, et les travaux ne pourront être achevés avant le délai fixé par la confédération. La commune interviendra auprès de la task force pour que la communication soit améliorée.

Après que Pascal Vaucher, président de la commission de fusion, a fait un point de la situation (qui avance selon le planning prévu) et que le conseil communal donnait quelques informations concernant le règlement des ports (corrigé par le conseil d'Etat), il appartenait à la présidente de clore cette séance de février.

DJ

...à Cornaux,



IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES
POUR LE SECOND SEMESTRE ...

N'hésitez pas à vous renseigner pour une visite ou un essai...
...qui n'engagent à rien !

COURS AVEC LAETITIA
LE LUNDI APRÈS-MIDI.
AVEC ISABELLE,
DU MERCREDI AU VENDREDI.

[HTTPS://WWW.TROUVER-UN-COURS.CH](https://www.trouver-un-cours.ch)

[HTTPS://WWW.SUPERPROF.EVALUATIONS/REFERENCES](https://www.superprof.evaluations/references)

LE TELIER "CHANTE-SOLEIL"
COURS D'ARTS VISUELS
Peinture, dessin toutes techniques, tous âges
Coaching Concours, TM...
076-377-94-84
Chalet « La Fannaz »
Chemin des Martinettes 1
2087 Cornaux

LA CARTE DE L'AUBERGE À MIDI

L'AUBERGE
1608
D'HAUTERIVE

Entrées		
9.-	Mesclun de salade de l'Auberge	
14.-	Déclinaison de carottes	
17.-	Rillettes de poisson aux agrumes sur un toast à l'ail	
21.-	Croustillant de queue de bœuf, roquette, vinaigrette moutarde et miel	
Plats		
21.-	Polenta crémeuse au vieux parmesan	
44.-	Filets de perches Loë, tagliatelles de légumes, pommes cocotte, émulsion meunière	
26.-	Osso bucco de porc, risotto safrané à l'orange	
39.-	Filet d'agneau, compotée d'oignons au thym, purée de carottes aux épices et churros salés aux herbes	
Desserts		
12.-	Assiette de fromages	
14.-	Crème brûlée à la vanille, glace au café	
14.-	Poire Belle-Hélène	
14.-	Mille-feuille aux pignons de pin caramélisés	

Profitez également d'autres suggestions selon l'inspiration du chef

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH
+41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE
RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE_HAUTERIVE
Fermé le : lundi, mardi et dimanche

NEUCHÂTEL

Banque cantonale neuchâteloise BCN
Bon exercice 2022

Banque universelle de proximité basée à Neuchâtel, la Banque cantonale neuchâteloise a publié, le 22 février passé, ses résultats 2022. Elle les qualifie de «très robustes». Nous résumons ici son communiqué de presse.

Les chiffres clés qu'elle publie sont les suivants:

- Le bénéfice est stable à CHF 42,6 millions
- Les hypothèques représentent CHF 8'352 millions en croissance de 1,9 %
- Les fonds de la clientèle au bilan, y compris les obligations de caisse, se montent à CHF 6'506 millions, soit un recul de 1,4 %
- Les fonds propres atteignent CHF 944,3 millions, en augmentation de 1,3 %
- Le total de bilan se monte à CHF 11,3 milliards, en recul de 2,2 %

La BCN constate que, malgré les nuages noirs apparus sur sol européen (conflit armé et inflation persistante), le niveau d'activité économique s'est révélé élevé l'an dernier. La banque a pu maintenir son rôle de soutien économique et social et effectuer des versements à l'Etat à hauteur de CHF 30 millions.

Les revenus 2022 atteignent CHF 140,0 millions (- 4,7 %). Ils sont composés des opérations d'intérêt fortement impactées par la hausse des taux d'intérêt de la Banque Nationale Suisse BNS. La BCN a, cependant, supprimé les taux négatifs aux entreprises et aux privés par anticipation ce qui a mis un terme à une situation difficile. Seconde source de revenus, le résultat des opérations et commissions: les revenus de ce secteur atteignent 30,2 millions (+ 7,5 %). Les opérations de négoce ont, quant à elles, permis de réaliser des revenus globaux de 9,4 millions (+ 6,3 %). La situation sur les marchés financiers a aussi péjoré les autres résultats ordinaires.

Quant aux charges, celles du personnel affichent un léger recul; les autres charges d'exploitation enregistrent une hausse marquée en 2022, à CHF 30,2 millions en raison de la mise en service de nouveaux systèmes et de nouvelles prestations dans le domaine des paiements. Les provisions et corrections de valeur ont pu être réduits.

Le résultat opérationnel de 63,6 millions et le

bénéfice de 42,6 millions sont restés stables malgré un contexte exigeant et des conditions de marché particulièrement chahutées. Les résultats ne sont pas touchés par le cas révélé dans la presse de fraude interne découvert en 2021 et dénoncé par la banque.

En 2023, malgré le contexte mondial, la banque s'attend à une stabilisation des taux d'intérêt. Elle ne craint pas voir le crédit se renchérir au point de générer des problèmes de solvabilité pour les emprunteurs. Elle prévoit une augmentation progressive de ses revenus d'intérêt durant l'exercice.

La BCN, forte de 301 collaborateurs et collaboratrices et de 21 apprenti(e)s offre à ses clients le réseau bancaire le plus important du canton constitué de 12 points de ventes et d'un parc de 57 bancomats et appareils de versements, d'un centre de conseils téléphoniques et de e-services (BCN Netbanking et BCN Mobile banking). Etablissement de droit public, elle bénéficie, contre rémunération, de la garantie totale de l'Etat de Neuchâtel.

CZ

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Un nouveau dilemme stratégique

La percée de l'Entre-deux-Lacs pour les amours de la faune



Les stratèges militaires de la 1^{ère} et de la 2^{ème} guerre mondiale considéraient que la traversée de l'Entre-deux-Lacs ne serait pas facile pour un ennemi. Ils avaient fait construire des barrages antichars (toblerones) pour retenir l'envahisseur. Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Le Grand Conseil, pas plus tard que le 21 février passé, a souhaité faciliter le passage de la grande faune à travers l'Entre-deux-Lacs pour «maintenir le brassage des gènes».

L'Office fédéral de l'environnement, OFEV, a identifié les principaux axes de déplacements de la faune à travers le pays. Or, un de ces passages, est situé à la limite des communes de Cressier et du Landeron à la hauteur du giratoire ouest d'entrée sur l'A 5 (photo). Mais il est compliqué. Il traverse la route cantonale, la ligne du chemin de fer et l'autoroute. Si complexe pour que la Confédération ait estimé que dans cette zone «l'assainissement n'est pas envisageable du point de vue technique et financier». Au regard de l'OFEV, ces trois d'obstacles

majeurs contraignent la grande faune à faire un détour par Yverdon ou Granges.

Contre l'avis du Conseil d'Etat et des Groupes PLR et UDC, les Groupes «VertPOP», «socialiste» et «Vert' libéraux - Le Centre» ont accepté, par 58 oui, 40 non et 1 abstention, une motion des Groupes «VertPOP» et «socialiste» pour «améliorer la perméabilité du corridor faunistique (Cressier-Le Landeron) d'importance suprarégionale.»

Le Conseil d'Etat entend, néanmoins, favoriser le passage de la petite faune à cet endroit. Des travaux ont, d'ores et déjà, été réalisés dans ce secteur. Un passage pour la grande faune serait possible sous la première partie du pont de l'autoroute. Mais un tracé sous la route cantonale et les voies CFF serait à réaliser.

En raison de l'approbation de la motion, le Conseil d'Etat devra mener «une enquête détaillée sur l'état actuel et formuler un concept de mesures.» Il devra analyser l'utilisation de ce passage par la grande faune, notamment le nombre de tentatives de passages d'animaux et le nombre d'accidents qu'ils ont provoqués. Les motionnaires considèrent qu'un fossé végétalisé, qui passerait sous les voies CFF et l'autoroute, pourrait conduire la grande faune vers le site naturel de la Vieille Thielle.

On ne doute pas que l'expertise demandée prendra du temps aux fonctionnaires du Service de la faune, des forêts et de la nature. Ils pourraient être bientôt fortement mis à contribution pour réguler l'arrivée du loup sur nos crêtes jurassiennes. La consultation d'experts faunistiques ne sera pas gratuite.

Peu importe. On aime notre canton. Dans notre monde bien chamboulé notre Grand Conseil prend le temps qu'il faut pour permettre aux cerfs, aux chevreuils, aux renards, aux blaireaux, aux lynx et aux sangliers de bien réussir leurs galipettes ! Soit...

Claude Zweiacker